

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BOBIGNY - 9301 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 05/08/2024 - 24580 - 2020 B 05265 - 884 686 585 - 3M BAT

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

2458

Exercice ouvert le	26062020	et clos le	31122021	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	☐
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case				☐	

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
SARL 3M BAT		35 Boulevard Jean Jaures	
SIRET	8 8 4 6 8 6 5 8 5 0 0 0 1 6	93190 LIVRY GARGAN	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	TRAVAUX BATIMENT RENOVATION	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	☐
--------------------	-----------------------------	--	--------------------------

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		☐	Déficit	☐
Bénéfice imposable à 15%	70 416	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %				
2 Plus-values		PV à long terme imposables à 15%			PV à long terme imposables à 19%	
		Autres PV imposables à 19%			PV à long terme imposables à 0%	
					PV exonérées (art. 238 quinquies)	
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches						
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	☐			
Entreprises nouvelles, art 44 septies	☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	☐	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies ☐		
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	☐	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	☐	Autres dispositifs ☐		
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	☐			
		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)			Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐						

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4

(cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre ☐

2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée

Nom

NIF

3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre ☐

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe

Nom

NIF

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI ☒ NON ☐ Si oui, indication du logiciel utilisé CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
CABINET TCHEMENI 63 AVENUE JEAN JAURES 93320 LES PAVILLONS SOUS BOIS Tél:		Tél:	
OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:			Date: Lieu LIVRY GARGAN
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné			Qualité et nom du signataire: GERANT
			Signature RUSANOV Mitko Krasimirov
Examen de conformité fiscale (ECF)			

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis
2022

ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)						c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées						d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)						e	
						f	
						g	
						h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)						i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI						j	
Montant des revenus répartis (5)						Total (a à h)	

I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les	
				Indemnités forfaitaires.	Remboursements.	Indemnités forfaitaires.	Remboursements.
1	2	3	4	5	6	7	8

J DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION**REMUNERATIONS**

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)			
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES A	0 %	15 %	19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

Désignation de l'entreprise SARL 3M BAT

ANNÉE _____ ou exercice

Adresse 35 Boulevard Jean Jaures 93190 LIVRY GARGAN

du 26062020

au 31122021

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES :

v. notice ☒

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ	ADRESSE COMPLETE
1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)

AFFECTERIES				TOTAL DES COLONNES 1 à 4	Frais de voyages et de déplacements (v. notice ●)	AFFERENTIES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ●)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ●)	Valeur des avantages en nature (v. notice ●)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ●)			aux véhicules et autres biens (v. notice ●)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ●)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS

10

Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)

Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement

Total

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE

(v. notice ☒

Total des dépenses	Bénéfices imposables ☒
- de l'exercice (total col.9 + total col.10) ☒	- de l'exercice ☒
- de l'exercice précédent ☒	- de l'exercice précédent ☒

Nom et qualité du signataire RUSANOV Mitko Krasimirov
GERANT

A LIVRY GARGAN le _____

Signature,

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

Désignation de l'entreprise SARL 3M BAT Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 35 Boulevard Jean Jaures 93190 LIVRY GARGAN

Numéro SIRET * 88468658500016

Durée de l'exercice en nombre de mois * 12 3 Durée de l'exercice précédent * 1 2

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le
				<u>3 1 1 2 2 0 2 1</u>	<u>0 0 0 0 0</u>
ACTIF		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3	Net 4
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles				
	Fonds commercial *	010	012		
	Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *	028	030	13 000	2 237
	Immobilisations financières * (1)	040	042		
Total I (5)		044	048	13 000	2 237
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2)				
	Clients et comptes rattachés *	068	070	67 129	
	Autres * (3)	072	074	3 749	
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	086	1 520	
	Charges constatées d'avance *	092	094		
	Total II	096	098	72 398	
Total général (I+II)		110	112	85 398	2 237

PASSIF				Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120	1 000		
	Ecart de réévaluation			124			
	Réserve légale			126			
	Réserves réglementées *			130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *		131	)	132		
	Report à nouveau			134			
	Résultat de l'exercice			136	48 575		
	Provisions réglementées			140			
	Total I			142	49 575		
	Provisions pour risques et charges Total II			154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166	11 000		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :		169	)	172	22 586	
	Produits constatés d'avance			174			
	Total III			176	33 586		
Total général (I + II + III)				180	83 161		
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	13 000
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise		SARL 3M BAT		Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		Néant	
A - RÉSULTAT COMPTABLE						13 1 1 2 2 0 2 1		10 0 0 0 0		2	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210					
	Production vendue	{	biens	et livraisons intracommunautaires	215		214				
					217		218		502 450		
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222				
	Production immobilisée *					224					
	Subventions d'exploitation reçues					226					
Autres produits					230		0				
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232		502 451			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234					
	Variation de stock (marchandises) *					236					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238		1 994			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *					240					
	Autres charges externes * :		(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)			242		325 210			
	Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243		244		1 501			
	Rémunérations du personnel *					250		83 212			
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252		27 488			
	Dotations aux amortissements *					254		2 237			
	Dotations aux provisions					256					
	Autres charges		(dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *)	259		262		4			
			(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	260							
Total des charges d'exploitation (II)						264		441 646			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270		60 805			
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers					280					
	Produits exceptionnels					290					
	Charges financières					294					
	Charges exceptionnelles		(dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies))	347		300		160			
			(dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D))	348							
Impôts sur les bénéfices *						306		12 070			
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)						310		48 575			
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312		48 575	314		
RÉINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *					316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					318					
	Provisions non déductibles *					322					
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)					324		12 070			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248		330		160		
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249		251				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998					
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999					
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								997		
	Entreprise nouvelles (44. sexies)	986		Zone franche urbaine (44. octies A)	987		Zones de revitalisation rurales (44. quinquies)	138		342	
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44. duodécies)	991				
Divers dont ZFANG (44. quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344		Créance due au report en arrière du déficit	346				
Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G					993				350		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						352		60 805	354		
DÉFICITS	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)					356					
	Déficits antérieurs reportables : *								360		
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS						370		60 805	372		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cepid Quadern

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise : SARL 3M BAT

31/12/2021

Détail des réintégrations diverses		
PV		160
Total des réintégrations diverses		330 160

Détail des déductions diverses		
Total des déductions diverses		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SARL 3M BAT

Néant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobili- sations corporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
	Autres	410		412		414		416			
	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446			
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456			
	Matériel de transport	460		462	13 000	464		466	13 000	13 000	
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476			
Immobilisations financières		480		482		484		486			
TOTAL		490		492	13 000	494		496	13 000	13 000	
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Fonds commercial		495		497		498		499			
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobili- sations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550		552	2 237	554		556	2 237		
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566			
TOTAL		570		572	2 237	574		576	2 237		
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5						
	6	7	8	9	10						
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
	①	②	③	④	Court terme * ⑤	Long terme					
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧			
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595			
TOTAL					596	585	597	599			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Designation de l'entreprise : SARL 3M BAT

Néant ☐

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)	982		Déficits imputés	983	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis		Déficits reportables	984	
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter		Déficits de l'exercice	860	
			Total des déficits restant à reporter (870=984+860)	870	

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	3 150
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

ANNEXE DÉCLARATION 2033-D

Désignation de l'entreprise : SARL 3M BAT

31/12/2021

[illegible]

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

5

Désignation de l'entreprise : SARL 3M BAT		Néant ☐	
Exercice ouvert le : 26/06/2020		et clos le : 31/12/2021	
Durée en nombre de mois		2	3
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	2
dont apprentis		657	
dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	2
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	502 450
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	502 450
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	0
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	0
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)			
Achats		121	302 066
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	23 838
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	4
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	325 907
IV- Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		137	176 543
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117	176 543
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	272 003	Effectifs au sens de la CVAE *
		023	2
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026	
Période de référence	024	26/06/2020	31/12/2021
Date de cessation		186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)(1) Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 1

N° SIRET 8 8 4 6 8 6 5 8 5 0 0 0 1 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL 3M BAT

ADRESSE (voie) 35 Boulevard Jean Jaures

CODE POSTAL 93190

VILLE LIVRY GARGAN

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique RUSANOV Prénom(s) Mitko Krasimirov

Nom marital % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 100

Naissance : Date 260590 N° Département 99 Commune Ruse Pays BG

Adresse : N° 35 Voie Boulevard Jean Jaures

Code postal 93190 Commune LIVRY GARGAN Pays France

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
COMPTES DE PASSIF			
43820000 Charges sociales sur congés pa			3 061.78
31/12/2020 PAY SALAIRES 12/2020		304.25	
31/01/2021 PAY SALAIRES 01/2021		471.48	
26/02/2021 BQ CIBTP 12/2020	304.00		
28/02/2021 PAY CIBTP SALAIRES 02/2021		320.12	
31/03/2021 PAY SALAIRES 03/2021		874.09	
30/04/2021 BQ CIBTP 1T21	1 712.00		
30/04/2021 PAY SALAIRES 04/2021		1 134.69	
31/05/2021 PAY SALAIRES 05/2021		962.36	
30/06/2021 PAY SALAIRES 06/2021		1 140.19	
31/07/2021 PAY SALAIRES 07/2021		873.81	
02/08/2021 BQ CIBTP 2T21	2 933.00		
31/08/2021 PAY SALAIRES 08/2021		743.46	
30/09/2021 PAY SALAIRES 09/2021		845.23	
31/10/2021 PAY SALAIRES 10/2021		1 246.09	
11/11/2021 BQ CIBTP 3T21	2 561.00		
30/11/2021 PAY SALAIRES 11/2021		785.16	
31/12/2021 PAY SALAIRES 12/2021		870.85	
44862000 TAXE APPRENTISSAGE			530.11
31/12/2020 PAY SALAIRES 12/2020		12.50	
31/01/2021 PAY SALAIRES 01/2021		19.20	
28/02/2021 PAY T APPRENTIS SALAIRES 02/2021		13.02	
31/03/2021 PAY SALAIRES 03/2021		45.67	
30/04/2021 PAY SALAIRES 04/2021		44.78	
31/05/2021 PAY SALAIRES 05/2021		50.00	
30/06/2021 PAY SALAIRES 06/2021		58.31	
31/07/2021 PAY SALAIRES 07/2021		46.57	
31/08/2021 PAY SALAIRES 08/2021		38.96	
30/09/2021 PAY SALAIRES 09/2021		50.72	
31/10/2021 PAY SALAIRES 10/2021		61.72	
30/11/2021 PAY SALAIRES 11/2021		41.95	
31/12/2021 PAY SALAIRES 12/2021		46.71	
44863000 CHARGES A PAYER			1 093.23
31/12/2020 PAY SALAIRES 12/2020		27.03	
31/01/2021 PAY SALAIRES 01/2021		41.53	
28/02/2021 PAY PRO BTP SALAIRES 02/2021		28.17	
31/03/2021 PAY 03/2021 - Formation continue		8.11	
31/03/2021 PAY 03/2021 - PRO BTP		96.48	
30/04/2021 PAY 04/2021 - Formation continue		8.80	

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
30/04/2021 PAY 04/2021 - PRO BTP		97.59	
31/05/2021 PAY 05/2021 - Formation continue		8.80	
31/05/2021 PAY 05/2021 - PRO BTP		107.76	
30/06/2021 PAY 06/2021 - PRO BTP		79.15	
30/06/2021 PAY 06/2021 - Formation continue		8.80	
31/07/2021 PAY 07/2021 - PRO BTP		102.32	
31/07/2021 PAY 07/2021 - Formation continue		8.80	
31/08/2021 PAY 08/2021 - PRO BTP		61.72	
31/08/2021 PAY 08/2021 - Formation continue		8.80	
30/09/2021 PAY 09/2021 - PRO BTP		86.14	
30/09/2021 PAY 09/2021 - Formation continue		8.80	
31/10/2021 PAY 10/2021 - PRO BTP		110.04	
31/10/2021 PAY 10/2021 - Formation continue		8.80	
30/11/2021 PAY 11/2021 - PRO BTP		90.48	
30/11/2021 PAY 11/2021 - Formation continue		8.80	
31/12/2021 PAY 12/2021 - PRO BTP		77.51	
31/12/2021 PAY 12/2021 - Formation continue		8.80	

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
67120000 Penalites amendes fisc. & pena			159.73
13/09/2021 BQ CARTE 0655590 CB90WEB AMENDE.	135.00		
31/12/2021 BQ CIBTP-MAJ 3T21	24.73		

DETAIL LIASSE 2033-A

[illegible]

DETAIL LIASSE 2033-A

PASSIF	Exercice N		Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2021	23		12	Euros
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL	1 000			1 000	
10100000 operations capital	1 000			1 000	
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	48 575			48 575	
TOTAL I	49 575			49 575	
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	11 000			11 000	
40100000	11 000			11 000	
AUTRES DETTES	22 586			22 586	
42100000 Salaires	560			560	
43100000 S?curit? sociale	3 096			3 096	
43700000 Autres organismes sociaux	200			200	
43703000 Retraite PRO BTP	1 501			1 501	
43820000 Charges sociales sur congés pa	3 062			3 062	
44400000	12 070			12 070	
44579000 TVA DUE AUTOLOIQUIDATION	277			277	
44862000 TAXE APPRENTISSAGE	530			530	
44863000 CHARGES A PAYER	1 093			1 093	
46710000 NDF RUSANOV	198			198	
TOTAL III	33 586			33 586	
TOTAL GENERAL	83 161			83 161	

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2021 23	12	Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	502 450		502 450	
70600000 Prestations de services	502 450		502 450	
AUTRES PRODUITS	0		0	
75800000 Difference de lettrage	0		0	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	502 451		502 451	
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	1 994		1 994	
60120000 Matieres 20%	1 994		1 994	
AUTRES CHARGES EXTERNES	325 210		325 210	
60400000 Achats etudes et prestat. serv	295 070		295 070	
60600000 Achats non stocks de mat. pre	1 712		1 712	
60615000 CARBURANT	3 084		3 084	
60630000 Fournitures d'entretien et pet	206		206	
61110000 Gestion et administration	5 264		5 264	
61310000 LOYER	1 300		1 300	
61320000 PARKING	1		1	
61500000 Entretien et r?parations	97		97	
61600000 Primes d'assurance	5 286		5 286	
61610000	995		995	
61830000 Documentation technique	364		364	
62260000 Gestion et administration	1 200		1 200	
62310000 ANNONCES ET INSERTIONS	487		487	
62510000 Voyages et déplacements	8 053		8 053	
62510100 Frais de depl 10%	76		76	
62510550 Frais de dep.5.5%	393		393	
62512000 PEAGE	659		659	
62700000 Services bancaires et assim.	36		36	
62710000	929		929	
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 501		1 501	
63120000 TAXE D'APPRENTISSAGE	530		530	
63330000 PARTICIPATION DES EMPLOYEURS A	971		971	
REMUNERATIONS DU PERSONNEL	83 212		83 212	
64110000 SALAIRES, APPOINTEMENTS	67 780		67 780	
64120000 CONGES PAYES	2 429		2 429	
64130000 REMBOURSEMENT TRANSPORT	6 206		6 206	
64140000 Indemnités et avantages divers	11 655		11 655	
CHARGES SOCIALES	27 488		27 488	
64510000 Cotisations urssaf	10 020		10 020	
64520000 PREVOYANCE	2 396		2 396	
64521000 MULTIPREVOYANCE GRAS SAVOYE	74		74	
64530000 Cotisations aux caisses retr.	1 725		1 725	
64540000 Cotisations aux assedics	2 345		2 345	
64570000 CHARGES DE SECURITE SOCIALE ET	5 365		5 365	
64580000 COTISATIONS AUTRES ORGANISMES	5 207		5 207	
64750000 médecine du travail	346		346	
64800000 CARTE BTP	10		10	

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N		Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2021	23		12	Euros
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	2 237			2 237	
68110000	2 237			2 237	
AUTRES CHARGES	4			4	
65800000 Charges divers	4			4	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	441 646			441 646	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	60 805			60 805	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	160			160	
67120000 Penalites amendes fisc. & pena	160			160	
IMPOTS SUR LES BENEFICES	12 070			12 070	
69500000	12 070			12 070	
2 - BENEFICE OU PERTE (Produits - Charges)	48 575			48 575	